



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°454 DECEMBRE 2024

LE PETIT CHALLAISIEEN



Actualité de décembre

- Vendredi 6 : 20h00 concert de par La Campanella à la salle Jean-Antoine Lépine
Dimanche 8 : 18h00 concert de par La Campanella à la salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 14 : 20h00 concert par La Lyre Challaisienne à l'église Saint Maurice
Mardi 17 : dès 17h00 Fenêtre de l'Avent sous La Halle
Samedi 28 : 20h30 loto à la salle Jean-Antoine Lépine

Vie pratique

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT : ishabarkat@gmail.com ou par téléphone au **04 50 41 20 86**

Messes de décembre		
dimanche 1	Péron	10h00
samedi 7	Thoiry	18h00
dimanche 8	Pougny	10h00
samedi 14	Saint Jean de Gonville	18h00
dimanche 15	Saint Jean de Gonville	10h00
samedi 21	Thoiry	18h00
dimanche 22	Challex	10h00
mardi 24	Saint Jean de Gonville	18h00
mardi 24	Thoiry	22h00
mercredi 25	Péron	10h00
samedi 28	Thoiry	18h00
dimanche 29	Collonges	10h00

Cultes de décembre		
dimanche 1	Divonne	10h00
dimanche 8	Ferney-Votaire	10h00
dimanche 15	Divonne	10h00
dimanche 22	Ferney-Votaire	10h00
mardi 24	Divonne	19h00
mercredi 25	Ferney-Votaire	10h00

LES FETES DES 7 MERVEILLES
CHANGEMENTS HORAIRES

PAS DE RESTAURANT LES 23 ET 24 DECEMBRE
 OUVERTURE BOULANGERIE ET TRAITEUR
 LE 23 DE 8H A 12H ET DE 18H A 20H
 LE 24 DE 8H A 11H

PAS DE RESTAURANT LES 30 ET 31 DECEMBRE
 OUVERTURE BOULANGERIE ET TRAITEUR
 LES 30 ET 31 DE 8H A 11H

PENSEZ A VOS PRE-COMMANDES
DATES A RETENIR

LE 15 DECEMBRE ARBRE DE NOEL DE 8H A 12H
 LE 15 DECEMBRE FENETRE DE L AVENT
 LE 31 REVEILLON SALLE JEAN ANTOINE LEPINE
VACANCES DU 2 AU 8 JANVIER 2025

AUBERGE DES 7 MERVEILLES
 +33 4 79 19 70 90
 41 RUE DE LA TREILLE, 01630 CHALLEX

Agenda challaisien 2024

Décembre				
samedi 7	USC	15h00	La Halle	Arbre de Noël
vendredi 6	La Campanella	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
dimanche 8	La Campanella	18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
vendredi 13	Sou des Ecoles	à définir	Salle Jean-Antoine Lépine	Fête de Noël
Samedi 14	La Lyre	20h00	Eglise Saint Maurice	concert
mardi 17	La Municipalité	dès 17h00	La Halle	Fenêtre de l'Avent
samedi 21	Atelier danse	19h00	A Vulbens (74)	Casse Noisette
dimanche 22	Atelier danse	16h30	A Vulbens (74)	Casse Noisette
samedi 28	La Lyre Challaisienne	20h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto



Pavoisement : jeudi 5 décembre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Mot du maire



Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Les mois défilent et il est déjà l'heure de refermer le chapitre 2024. Tant de jours et de semaines écoulés à courir pour essayer de traiter le courant sans oublier les imprévus récurrents.



Mais globalement, je remercie tous nos agents qui ont œuvré dans l'ombre pour assurer le service public bien souvent trop critiqué. De l'école, au technique en passant par l'administration chacun a assuré malgré un contingent incomplet, devant parfois faire face à l'agressivité d'usagers insatisfaits. Pour rappel, nous avons ouvert un Point Poste, dans le but de rendre service aux administrés mais nous ne pouvons pas effectuer les 3x8 pour satisfaire vos désirs, sous prétexte que vous travaillez. De nouveau, La Poste comme la cantine sont des choix que la Mairie souhaite maintenir mais ce n'est pas une obligation, alors je vous demanderai d'être conciliants et bienveillants envers le personnel.

Aussi, je profite de ce passage pour remercier Madame Aurélie Debras, ATSEM, qui après 10 ans de bons et loyaux services, saisit l'opportunité de partir travailler dans sa commune de résidence ; nous cherchons donc un ou une remplaçant(e). En parlant de l'école, nous avons été sollicités à propos de divers sujets mais concernant le stationnement intempestif de certains parents pressés, à moins de verbaliser, ce que j'aimerais éviter, je vous demanderai de faire un effort, à l'avenir et de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Sans transition, je remercie également tout le conseil municipal qui a concilié vie privée, vie professionnelle et engagement communal.

Cette année a été riche en événements. De quelques accords de Jazz Manouche, à un loto, une cérémonie, une exposition, un concert ou encore un spectacle de transformistes, il y en a eu pour tous les goûts. C'est à l'image de notre population, diversifiée et on aime ça !



Cette année a été riche en événements. De quelques accords de Jazz Manouche, à un loto, une cérémonie, une exposition, un concert ou encore un spectacle de transformistes, il y en a eu pour tous les goûts. C'est à l'image de notre population, diversifiée et on aime ça !



Ce mois de novembre a été l'occasion de recevoir l'Association des Maires de France qui a dispensé une formation très appréciée, avec le service de midi assuré par l'Auberge des 7 Merveilles.



Ce mois de novembre a été l'occasion de recevoir l'Association des Maires de France qui a dispensé une formation très appréciée, avec le service de midi assuré par l'Auberge des 7 Merveilles.



Nous avons également organisé une rencontre d'information avec l'Adjudant Cabrera qui est le gendarme référent pour notre commune ; je remercie les participants et nouveaux adhérents au groupe « Participation Citoyenne ».



Notre monument aux Morts a fêté ses 100 ans dans le cadre de la cérémonie du 11 novembre dernier. Je profite de ces quelques lignes pour remercier ma consœur, Madame

Marcelo, Maire de Pougny, tous les enfants, parents, administrés, amis et anciens combattants pour ce joli et émouvant moment de partage et de transmission.



A l'heure où je vous écris notre Mont Jura a déjà revêtu son blanc manteau annonciateur d'un Noël prometteur. Alors, dans un souci de politique de transition nous avons investi dans des décorations non électrifiées, j'espère que vous aimerez. En revanche, je souhaiterais mettre en lumière nos danseuses et danseurs qui ont brillé lors du concours européen, à Rome en accédant à la seconde place du podium. Alors, afin de les célébrer et de les encourager, n'oubliez pas leur spectacle de fin d'année à Vulbens. Challex est doté d'incroyables talents, j'en ai donc profité pour demander à Ludmila de créer l'esquisse de la carte de vœux communale avec ses artistes en herbe puisqu'aucun adulte n'a répondu à mon appel.

Voilà, il est temps pour moi de vous quitter sur une note positive en vous souhaitant de belles et joyeuses fêtes de fin d'année et n'oubliez pas les personnes isolées et venez participer aux Fenêtres de l'Avent ! C'est ça l'esprit de Noël : avant d'être une fête religieuse, c'est un moment de partage et d'ouverture, ne tombez pas dans le piège du matériel mais arrêtez-vous un instant et voyez l'essentiel, en vivant le moment présent. Soyez heureux et ayons un pensées pour les moins chanceux...

Prenez soin de vous et de tous ceux que vous aimez pour que 2025 soit une réussite !



Aline Hofer Favre



HOMMAGE



Jean Armand

Né à Antibes le 31 janvier 1931, Jean Armand était l'aîné d'une fratrie de 4 enfants, dont les seuls encore en vie aujourd'hui sont Monique et Raymond.

Lors de la seconde Guerre Mondiale, Jean, sa sœur Monique ainsi que leurs cousins ont été placés sous la protection de leur tante Marie, en Ardèche, car la famille craignait un débarquement par la mer.

Ils n'échappèrent cependant pas à la guerre : en 1944, les Anglais bombardèrent les ponts pour empêcher les allemands de fuir. Le pont de Rosière en fût détruit, seulement quelques minutes après le départ de Jean, qui déclara avoir reçu un caillou dans la fesse alors qu'il s'enfuyait.

Après la guerre, la famille déménagea à Juan les Pins, où Jean suivit une formation de mécanicien de précision.

A l'âge de 20 ans, il monta à Paris. Seul travailleur, il vivait dans un foyer où il rencontra Jean-Louis Benichou, étudiant âgé de 17 ans. Il se montra très généreux à l'égard de ceux qui l'entouraient. C'est à cette époque qu'il fit la rencontre de Monique Bouant, qu'il épousa en 1957. Ils accueillirent leur premier enfant en 1959 et leur deuxième en 1964.

Engagé par un cousin éloigné, il travailla brièvement dans un casino en tant que croupier. En 1970, il intégra le CERN grâce au soutien de son ami Jean-Louis Benichou. Sa famille le rejoignit pour la rentrée de 1971. La filleule de Monique, Anne, qu'il affectionnait tout particulièrement, aimait lui faire parler de sa jeunesse à

Juan les Pins, de sa rencontre avec sa tendre moitié (comme il aimait bien dire) et lui faire décrire le Paris de l'époque.

Il parlait aussi régulièrement de l'Ardèche, des fêtes, de ses sorties à vélo, ski, planche à voile qui lui ont permis de rester en forme.

< Ah c'était le bon temps !!! >

Monique et Jean ont vécu dans l'agréable petit village de Challex, où ils étaient très appréciés.

Monique en fût conseillère municipale et contribua avec Monique Benichou à la création de la bibliothèque dans une pièce de la mairie. L'association Poivre & Sel bénéficia de leur présence plusieurs années après sa création.

Après le décès de Monique, il y a 4 ans, Stéphane et Pascal récupèrent une vieille chienne à la SPA sur les conseils de leur oncle Raymond, en espérant rendre sa solitude moins pénible. Anticipant la réaction de Jean, ils imaginèrent un stratagème savoureux en faisant appel à l'une de ses grandes qualités : le sens du service. < Pourrais-tu garder la chienne d'une amie qui ne peut plus s'en occuper ? C'est temporaire bien sûr ! >. Il accepta de s'occuper de cette adorable chienne et en apprécia la compagnie. Ses enfants lui avouèrent au bout d'un mois qu'elle était à lui et il l'adopta sans problème.

Dans le lotissement tout le monde connaissait ce vieux monsieur plié en deux, s'appuyant sur ses bâtons de marche et toujours accompagné de sa chienne dans ses promenades quotidiennes. Les employés de la mairie prenaient soin de lui lorsqu'il s'y arrêta de temps en temps.

À plus de 90 ans, papy Jean faisait du stop pour se rendre à Val Thoiry faire ses courses, boire son café chez Paul et surtout voir du monde.

Ses fils et ses petits-enfants prirent soin de lui en l'entourant et en mettant en place une aide à domicile pour s'occuper de ses courses et l'aider dans son quotidien afin qu'il puisse rester chez lui le plus longtemps possible. Son état de santé s'est néanmoins progressivement dégradé. Le dernier jour de sa vie, il a été hospitalisé à l'hôpital de Saint-Julien, accompagné dans ses derniers instants.

Henriette Hilleret

Commission sécurité

Avant/Après



Route de la Treille : rappel d'une vitesse limitée à 30 km/h avec le logo triangulaire signalant un endroit fréquenté par les enfants et également création d'un passage piéton.

Dans la continuité, les places de parking derrière le groupe scolaire sont réservées et non publiques (un marquage le rappelle). Un panneau d'interdiction de stationner devant la bibliothèque et devant la porte a été placé.

Rue de l'École : rappel de places handicapés et de places « dépose minute » qui, comme le signale à

juste titre la directrice de l'école, ne sont pas des places de stationnement longue durée. Cette rue est en sens unique et limitée à 30 km/h.

Carrefour place de la Mairie : les stops ont été légèrement avancés pour plus de visibilité.

Rue de la Craz : zone à 30 km/h avec un passage piéton et un triangle rappelant que la voie est souvent fréquentée par des enfants.

Il y a encore beaucoup à faire, nous n'avons pas terminé. Le marquage au sol doit se faire par temps sec et pas en hiver.

Commission sécurité

Avant/Après



Place du Poizat :
création d'un marquage afin de diriger les véhicules venant de la rue du Château et de la rue des Fontaines.

Cette place est désormais une zone de partage (tout véhicule, piétons) limitée à 20km/h.

Avant : les véhicules venant de la route de Dardagny avaient la priorité sur les véhicules venant de la rue Saint Maurice.

Après : la route de Dardagny compte désormais un stop. Les véhicules venant de la route de Dardagny n'ont plus la priorité et doivent s'arrêter.

Rue Saint Maurice : Création de deux places handicapées sur le parking de l'église. Nous avons changé de côté le chemin piétonnier.



CARNET



- M. Lucien Jean POLLET, né le 13 janvier 1950 à Villard-sur-Doron, résidant aux Cyclamens, décédé le 15 octobre 2024 à Saint-Julien-en-Genevois
- M. Claude Philippe Mairie CARREL, né le 22 septembre 1935 à Paris, décédé le 25 octobre 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex
- Mme Raymonde Charlotte VERNAY, née le 15 décembre 1933 à Challex, décédée à Bendejun le 29 octobre 2024.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



Etat civil : rappels importants

Avis aux nouveaux habitants :

Vous avez choisi de venir vivre dans notre village, aussi le maire et toute l'équipe municipale, vous souhaite la bienvenue à Challex.

Présentez-vous en mairie où nous serons heureux de vous accueillir pour vous renseigner afin d'être :

- informés sur toutes les démarches administratives à faire (et que vous ne soupçonnez pas nécessairement)
- inscrits dans la population de Challex

Vous quittez la commune, n'oubliez pas de le signaler auprès du secrétariat de mairie.

Recensement militaire :

Les jeunes hommes et jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser en mairie dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire munis : du livret de famille des parents, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le recensement est obligatoire : cette démarche permet de s'inscrire aux examens scolaires, à l'auto-école, aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Démarches administratives :

Vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

–services en ligne et formulaires concernant l'Etat Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme, etc. .



Renouvellement des pièces d'identité (cartes nationales d'identité et passeport) :

Soyez prévoyant : pensez à les faire renouveler plusieurs mois avant leur péremption ou en prévision d'un voyage.

Notez que la sous-préfecture de Gex
tél : 04 50 41 84 90

peut délivrer un passeport temporaire sous 5 jours si le demandeur se trouve dans une situation d'urgence (avec justificatif) : décès, ou maladie grave d'un proche à l'étranger, motif professionnel ou humanitaire. Cette procédure est accordée de manière exceptionnelle.

Les services de la préfecture à Bourg-en-Bresse
tél. 04 74 32 30 67

peuvent délivrer un passeport d'urgence en une journée (mêmes conditions).



Elections :

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, de nationalité française, âgé de 18 ans révolus et jouir de vos droits civils et politiques. Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office, vous devez vous faire inscrire volontairement. Pour ce faire, veuillez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture récente, bail).

Vie au village

FENÊTRES DE L'AVENT

Dans le village, les maisons s'illuminent pour vous offrir un moment de convivialité du 1er au 24 décembre à partir de 18h
Le mardi 17 décembre dès 17h
Le mardi 24 décembre dès 11h

Challaisiennes, Challaisiens :
Cherchez les fenêtres décorées dans le village !

Nous comptons sur votre présence pour passer un moment chaleureux.

Les dates déjà prévues :

Vendredi 6 décembre : les Baraques
Samedi 7 décembre : disponible
Dimanche 8 décembre : Vignes de Corbet
Vendredi 13 décembre : Mucelle
Samedi 14 décembre : Pétanque
Dimanche 15 décembre : l'Auberge
Mardi 17 décembre : la Halle
Vendredi 20 décembre : rue de la Mairie
Samedi 21 décembre : disponible
Dimanche 22 décembre : disponible
Mardi 24 décembre : Marongy

Pour les dates encore disponibles, contactez

Didier au 07 83 92 63 10 ou
Christian au 06 35 78 61 76

2024 année mémoire

**Le 11 novembre clôt le cycle
« 2024 année mémoire »
Cérémonie conjointe des
communes de Challex et Pougny**

Pour la première fois la cérémonie regroupait les deux communes de Challex et Pougny. Elle s'est déroulée traditionnellement en deux temps : d'abord au cimetière pour le fleurissement des 12 tombes des Morts pour la France par les écoliers accompagnés de la directrice de l'école, des élus, du représentant de la Gendarmerie, des anciens combattants, de la Lyre et d'un public nombreux.



La cérémonie s'est poursuivie devant le monument aux Morts en présence de Michel Peter, Maire-adjoint.

Jean Paul Ferrollet, ancien Maire et ancien combattant a lu le message du Ministre des armées et du Ministre des anciens combattants et un texte rappelant l'historique de l'édification du monument aux morts et de son inauguration le 13 juillet 1924.



2024 année mémoire

Message de Madame le Maire de Challex

Bonjour à toutes et tous,
Chères Challaisiennes, chers Challaisiens, Chers amis,
Chers anciens combattants et porte-drapeaux, Cher Adju-
dant Cabrera, chers représentants des autorités, des insti-
tutions, des administrations, des associations et chers
élus, merci pour votre présence, aujourd'hui. Je remercie
également tous les parents et les enfants, Madame la Di-
rectrice.
Aussi, j'excuse tous ceux et celles retenus ailleurs.

Tout d'abord, je souhaitais partager quelques mots avec
vous en ce jour de commémoration, avant de dérouler le
protocole qui articulera cette cérémonie.

Je vais vous faire une confidence : même si nous célé-
brons une victoire et les 100 ans de notre monument aux
morts il m'est difficile de parler d'armistice et de Paix
alors que le monde s'embrase. L'année dernière, je parta-
geais avec vous mes inquiétudes et malheureusement ce
sentiment ne s'estompe pas.

Comme j'aime les symboles, j'avais imaginé vous lire la
lettre d'un Poilu mais j'ai constaté que la majorité des
soldats s'en remettaient à Dieu car la foi était la dernière
arme face au désespoir et à l'horreur qu'ils vivaient dans
les tranchées. Je voulais juste rendre hommage à ces
hommes grâce à qui nous vivons librement au prix de
leur sacrifice.

Mais je me suis dit que l'on me reprocherait certainement
de ne pas respecter la laïcité ou de faire l'apologie de la
religion.

Alors, je vous demande d'avoir la foi en vous, en l'être
humain car il est capable du meilleur comme du pire.
C'est pourquoi, j'ai remis 2 obus devant le monument
pour provoquer, questionner sur les moyens mis à la dis-
position de l'homme pour tuer.

Par cet acte j'aimerais sensibiliser les enfants que nous
gardons régulièrement dans la cour d'école et pour les-
quels les bagarres, la guerre sont des jeux mais quand on
blesse ou on tue c'est pour de vrai, il n'y a pas de deu-
xième chances ou plusieurs vies comme dans « Super Ma-
rio ».

Chers parents, chers enseignants, vous êtes les passeurs
de flambeau et il est important de rappeler que l'histoire
comme d'autres matières sont essentielles car on apprend
de ses erreurs.

Parmi les acteurs, qui jouent un rôle indispensable au
sein de notre village, j'aimerais remercier Monsieur
Georges Dallemagne pour son dévouement et son travail
de transmission dans notre journal municipal sous la
rubrique « histoire locale ». Certains lecteurs se plaignent
du contenu qui peut paraître répétitif mais ces articles
narrant des faits passés ne raisonnent malheureusement
que trop avec les événements actuels.

Avant d'écouter la lecture du discours du Ministère des

Armées, qui sera effectuée par Monsieur Jean-Paul Fer-
rolliet, en qualité de maire honoraire et d'ancien com-
battant, je vais inviter ma consœur Madame Marcelo,
maire de Pougny, à prendre la parole, car Pougny notre
village ami et voisin se joint à nous pour l'occasion.

Enfin, j'aimerais avoir une pensée pour tous les mili-
taires, les civils, les victimes, d'ici et d'ailleurs, les
hommes, les femmes et les enfants qui subissent des vio-
lences physiques, psychologiques, des injustices dans leur
quotidien ainsi que pour les sinistrés des catastrophes
naturelles. Mon regard se porte tout particulièrement sur
nos amis espagnols qui ont dernièrement vécu un drame.

Je terminerai par une phrase de Georges Clémenceau qui
aurait dit, au soir du 11 novembre 1918, dans un mo-
ment de lucidité : « nous avons gagné la guerre et non
sans peine, maintenant il va falloir gagner la Paix et ce
sera peut-être encore plus difficile. »

C'est pourquoi, c'est maintenant à notre tour de nous
engager car une grande responsabilité nous incombe
dans la construction d'un monde meilleur, où les com-
portements individualistes doivent laisser la place à la
solidarité afin que nos idéaux de liberté, d'égalité et de
fraternité puissent perdurer.

Aline Hofer

Message de Madame le Maire de Pougny

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis pour commémorer la fin de la
guerre de 14-18. Les anciens combattants de Pougny
Challex ont souhaité que nous participions à la cérémo-
nie de Challex, à la demande de nos porte-drapeaux, du
fait du centième anniversaire de la construction du mo-
nument de Challex.

Nous remercions la Municipalité de Challex pour son
accord.

Cette première guerre mondiale a été d'une grande bru-
talité pour tous ces jeunes hommes qui se sont battus
vaillamment pour la France, notre pays. Nombreux ont
été fauchés dans leur pleine jeunesse. Ainsi à Pougny, ils
étaient 17 hommes nés à Pougny et 12, inscrits sur notre
monument aux morts, inauguré le 25 septembre 1921 et
à Challex, 19 jeunes nés à Challex. Dans tous les villages
de France on peut se rendre compte de l'étendue de l'hé-
catombe causée par cette guerre, en parcourant les noms
sur les monuments. De nombreux civils ont aussi été tou-
chés, souvent par l'épidémie de grippe dite « espagnole »
qui a été encore plus redoutable du fait de la guerre.

Je veux aussi rappeler la mémoire de ceux qui ont essayé
d'empêcher cette guerre dont le plus célèbre d'entre eux,
Jean Jaurès, assassiné pour cette raison le 31 juillet 1914.
Dans son dernier discours du 25 juillet à Lyon-Vaise, il
prédit la boucherie que sera cette guerre en considérant

2024 année mémoire

le nombre de militaires qui seront impliqués et il en appelle à un sursaut.

Depuis 2012, la cérémonie du 11 novembre est officiellement aussi celle de la mémoire de toutes les victimes de toutes les guerres. A commencer par celle de 39-45 avec son lot d'exactions. La guerre est toujours la cause de grandes souffrances pour les soldats et / ou les populations qui la subissent. L'atrocité sur les êtres vivants et les destructions dues aux bombes larguées causent aussi en cascade, de graves dommages sur notre planète tout entière et sur les futurs êtres vivants. Il n'y a qu'à voir les séquelles encore présentes sur la population japonaise, du largage de deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki à trois jours d'intervalle en 1945 ou encore de l'agent orange sur la population vietnamienne jusqu'en 1975.

Les engagements militaires en Afghanistan, en Lybie, en Syrie, au Mali ...et j'en oublie n'ont pas résolu les problèmes ou pire les ont aggravés. J'ai une pensée pour les femmes afghanes qui n'ont plus aucun droit. Je ne peux que formuler le vœu que, sous l'égide de l'ONU, les conflits engagés en ce moment, on en compte une dizaine dans le monde, trouvent un chemin vers la Paix et que la guerre cesse en Ukraine, cesse en Arménie, cesse au Sahel, au Soudan, cesse en Palestine et il y a urgence. Notre pays a une position officielle pour la paix au Proche Orient et s'est prononcé pour la création d'un Etat palestinien au côté d'Israël. Nous devons obtenir sa réalisation. Est-ce faire preuve de manque de réalisme, ou de naïveté, lorsqu'on fait le bilan de tous ces conflits, que de promouvoir d'autres solutions ?

Annie Marcelot

La sonnerie « aux Morts » est exécutée par la Lyre suivie de la minute de silence et de La Marseillaise chantée par les écoliers et les participants, accompagnés par la Lyre.



Notre monument aux morts a cent ans

L'inauguration a lieu le 13 juillet 1924 en présence du sous-préfet et des parlementaires.

Alfred Lapalud président du comité remet le monument à la commune au nom des souscripteurs. Albert Bouzoud maire de Challex remercie et déclare solennellement : *...Ce monument est désormais vôtre... Vous en aurez la garde ; ce monument placé sous votre protection , sera entouré d'un patriotique respect ; je le confie à votre piété ... Il rappellera aux générations futures les belles actions par lesquelles un grand nombre des nôtres se sont placés au premier plan de l'héroïsme...*

A Challex, 19 combattants sont Morts pour la France. Derrière chaque nom et chaque date gravés dans la pierre s'écrit un drame.

Certains sont morts en 1914 dans les premiers jours de la guerre, d'autres en 1918 dans les derniers jours.

On les trouve sur tous les champs de bataille : en Algérie, en Belgique, dans l'Aisne, la Marne, la Somme, le Pas-de-Calais, à Verdun, dans les Vosges, à Belfort , en Macédoine* ...

Ils sont morts au combat, de maladie, parfois des années après la blessure. Ils sont morts à 20 ans, 30 ans, 40 ans. Ils étaient célibataires, mariés, pères de famille.

De nombreux challaisiens revenus vivants ont été blessés ou gazés et souffriront toute leur vie de séquelles plus ou moins graves.

N'oubliez pas tous ceux disparus qui n'ont pas de tombe autre que celle du soldat inconnu.

*armée française d'Orient unité de l'armée de terre française qui combat durant la Première Guerre mondiale.



Vie associative

Challex Festiv'Halle



Samedi 9 novembre a eu lieu le repas spectacle Cabaret travestis transformiste à la Salle Jean-Antoine Lépine de Challex qui fut un très grand succès.

Je remercie toutes les personnes qui ont répondu présentes à cet événement qui ont fait en sorte que ce soit une très belle soirée.

Mais cette réussite est due également aux personnes sans qui l'association Challex Festiv'halle ne serait pas ce qu'elle est: Cyrielle, Martial, Rosy, Jean Pierre, Thierry dit Titi, Paï, Ludo, L'Auberge des 7 Merveilles,

Fred et Aurélie, qui nous ont préparé un super repas Joy, Candy Williams, Eva Détox et Dolly Ross mais aussi nos DJ et coordinateur, Fabien et Jérôme.

Très grand merci à tous et nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Challex Festiv'Halle Cabaret qui se déroulera le 4 octobre 2025!!

Autre RDV à ne pas manquer, Le Challex Festiv'Halle les concerts, le 17 mai 2025 : 4 groupes d'horizons complètement différents... Venez nombreux.

Jocelyne Blazer Beltran
Challex Festiv'Halle



Les Artistes lors du final



Les Artistes et toute l'équipe organisatrice

Vie associative

Challex Festiv'Halle



Giul Groupe et chanteur local



Eva Detox



Dolly Ross



Candy Williams



Joy notre merveilleuse meneuse de revue

La Lyre Challaisienne



La France et l'Italie, unies dans un échange culturel musical

La plupart des musiciens de la Lyre Challaisienne ont eu le privilège de participer au projet « Ponti Armonici » sous l'impulsion et la direction de son chef Davide Lombritto pour offrir un concert en l'église de Santa Maria Maggiore le samedi 26 octobre à Calascibetta, petite ville au centre de la Sicile.

Ce projet incarne les valeurs d'égalité, de fraternité et d'union à travers une collaboration musicale entre les

deux orchestres amateurs : la LYRE CHALLAISIE et l'ASSOCIAZIONE MUSICALE ANTONINO GIUNTA.

À travers cette initiative, les musiciens aspirent à témoigner du pouvoir de la musique comme langage universel, capable d'unir et de renforcer les liens entre les individus, au-delà des frontières géographiques et culturelles. « Ponti Armonici » représente ainsi un hymne à la solidarité et à la richesse de notre patrimoine commun, démontrant que la musique peut véritablement être un vecteur d'harmonie et d'union dans notre société contemporaine.



La Lyre Challaisienne



Certains en ont profité pour prolonger le voyage avec une visite de la Sicile riche en merveilleux paysages et monuments historiques. Tous se sont retrouvés le jeudi à Calascibetta pour être hébergés chez l'habitant ou dans des locations chez des particuliers.



Maria Rita Speciale, responsable de la culture a fait découvrir aux musiciens cette charmante bourgade avec des origines françaises, perchée sur un promontoire rocheux constellé de petites rues typiques et de nombreux monuments, sans oublier les grottes byzantines creusées dans la roche. C'est elle que nous avons eu le privilège de voir à notre concert l'an dernier à Challex. Jeudi soir les musiciens se sont retrouvés au local de répétition sous la baguette de Davide avec leurs homologues siciliens. L'échange verbal était parfois compliqué mais l'échange musical n'en était pas moins apprécié !

Vendredi, c'était la visite de la villa romaine du Casale qui compte une trentaine de pièces décorées de 3'500 m2 de mosaïques, d'une finesse et conservation exceptionnelles.

Une répétition s'est déroulée le soir à l'église de Santa Maria Maggiore pour rectifier les quelques imperfections et une autre le samedi matin avec le chœur.



A l'ouverture du concert samedi soir, l'église magnifiquement décorée, riche en ornements comme savent le faire les artistes italiens était pleine à craquer. L'orchestre et le chœur ont entamé la marseillaise suivie de l'hymne italien devant un public qui s'est levé pour la circonstance, provoquant un moment de forte émotion ! Amplifiée par l'acoustique de l'église et absorbée par des spectateurs à l'écoute, la musique a résonné en terminant sous l'ovation du public. Comme il se doit la soirée s'est poursuivie autour d'un verre et de spécialités siciliennes toutes plus délicieuses les unes que les autres.

Le lendemain, il était l'heure du retour, sans oublier de tremper les pieds dans une mer encore à 24° avant de prendre l'avion !



Concert de Noël le dimanche 14 décembre à 20h00 en l'église St-Maurice

Suivi d'un partage convivial autour du vin chaud traditionnel.

(Affiche créée par notre musicienne Ewa)

La Lyre Challaisienne



BUFFET - BUVETTE

Lots : Paniers garnis - vins - repas restaurant - appareils ménagers - etc. et

Le super panier du Réveillon

16.- € le carton - 25 parties



Loto du Réveillon le samedi 28 décembre à la salle Jean-Antoine Lépine à 20h30

Organisé par la Lyre Challaisienne.

Des informations plus précises concernant les lots seront transmises dans les boîtes aux lettres.

La Grappe



Soirées fondue 2025



La Grappe vous attend pour l'édition 2025 des soirées fondue ! Comme d'habitude, venez déguster nos excellentes fondues moitié-moitié, avant de profiter d'un spectacle de grande qualité.

La Grappe



Les samedis 25 janvier et 1^{er} février 2025 à 19:30 dans la Salle Jean-Antoine Lépine, venez découvrir notre thème surprise !

Réservations dès le 1^{er} décembre 2024 ! Contactez :

Pour le 25 janvier :
Laurence Péricard
07.68.12.36.14

Pour le 1^{er} février :
Jocelyne Dumarcey
06.21.20.74.73

22€ pour les adultes et 12€ pour les enfants jusqu'à 12 ans.

N'hésitez pas à appeler rapidement pour garantir votre place !

La Grappe est impatiente de vous retrouver, venez nombreux !



Vie associative

Association Gymnastique de Challex



Vacances de Noël

Tous les cours s'arrêteront pendant les vacances de Noël, du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025. **Reprise le lundi 6 janvier 2025!**

Inscription

Il nous reste encore quelques places à certains cours, n'hésitez pas à venir tester!

Cours d'essai offert.

Renseignements : gym.challex@gmail.com

Fêtes de fin d'années

Tout le comité de l'AGC vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'années!

Union Nationale des Combattants



Contact : G. Dallemagne 0450591037

dallemagne.georges@wanadoo.fr

**Union Nationale des Combattants - Alpes
Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex**

Les Anciens Combattants remercient vivement pour leur engagement lors de la **cérémonie commémorant la victoire de 1918 et la Paix et l'hommage aux Morts pour la France de toutes les guerres**, cérémonie qui a clôt le cycle

« **2024 année mémoire** » :

- L'école très présente : professeurs et élèves venus en nombre
- Les porte-drapeaux de Challex et Pougny : Pierre Mottier et Pierre Grigis
- Le public nombreux en dépit de la situation frontalière, pour sa présence et sa générosité
- La lyre toujours fidèle
- Les élus maires, adjoints et conseillers municipaux de Challex et Pougny

La collecte du bleuet de France a rapporté plus de 300 € qui seront intégralement versés au profit des victimes de guerre : portez le bleuet, arborz-le !

La Pétanque



LA PÉTANQUE CHALLAISIE NNE

« *Voilà, c'est fini*

On ne va pas s'dire au revoir comme sur le quai d'une gare »

Eh bien non !!! Pour clôturer cette belle année, nous vous avons concocté une soirée gourmande pour l'assemblée générale.

Tout d'abord, l'assemblée générale, l'association se porte bien humainement et financièrement. Nous avons malgré une météo compliquée réussi à jouer 826 parties de pétanque, réparties sur 25 jeudis soir avec une moyenne de 30 personnes. Nous comptons un total de 56 membres dont 13 femmes, qui nous apportent une touche « girly » fort appréciée.

Le renouveau apporté pour les derniers membres qui nous ont rejoints, a su dynamiser le bar et varier les repas. Ce qui a grandement contribué à la réussite de cette saison.

Le comité poursuit dans son intégralité, et sans nouvelle tête, pour vous préparer un cru 2025 encore meilleur.

... / ...

La Pétanque



Nous remercions également la mairie, pour son mot lors de l'AG, ainsi que pour le prêt du local. Nous nous réjouissons des travaux qui seront réalisés cet hiver pour vous accueillir encore dans de meilleures conditions l'an prochain.

En conclusion, nous avons fêté et honoré nos joueurs et joueuses en remettant aux 10 premiers du classement annuel des lots. Un certain lot composé de boules d'intérieures a retenu l'attention et a permis encore une fois aux compétiteurs de rigoler et se mesurer les uns aux autres.

Après s'être acquitté de ces formalités administratives, nous avons pu partager le verre de l'amitié qui a été source de belles discussions, de retrouvailles, de remémoration de parties et de points épiques.

Toutes ces réjouissances se sont poursuivies à table autour de poulets rôtis *made in Pétanque Challaisienne* ainsi que plus tardivement d'autres moments que l'on gardera discrets et réservés à ceux et celles qui ont participé. Et si ce papier commence par des paroles de chanson, nos meilleurs choristes comprendront.

Nous disons que c'est fini pour cette année, mais cela n'est pas parfaitement juste, sûrement sans les boules en main, mais nous pourrions vous revoir une dernière fois en 2024.

À vous de découvrir en décryptant cet indice : À la Ste Odile, au travers des carreaux,

Au plaisir de vous voir, anciens et futurs membres.

Le comité.



Bibliothèque municipale Point Virgule



Nos nouveautés de décembre.

Romans Adultes

- « Les guerriers de l'hiver » - Olivier Norek
- « Le rêve du jaguar » - Miguel Bonnefoy
- « Un hiver pour te résister » - Morgane Moncomble
- « L'alchimiste » - Paulo Coelho
- « Roi Blanc » - Juan Gomez-Jurado
- « Tata » - Valérie Perrin

Romans policiers Adulte

- « Les assassins de l'aube » - Michel Bussi
- « Rendez-vous avec le destin » - les détectives du Yorkshire T10 - Julia Chapman

BD Adultes

- « Moi, Fadi, le frère volé » T1 1986-1994 – l'Arabe du futur - Riad Sattouf

Bandes dessinées jeunesse

- « On n'est pas venu pour être là ! » - RugbyMen T3 - Beka
- « Danaël » - les légendaires Origines T1 - Sobral
- « El diablo » - Nesme
- « Batman killing time » - King
- « Les jeux sont fées » - Sorcelleries T3 - Valiero-Garnido

Mangas

- « Assassination classroom » - T6,7,8 - Yusei Matsui
- « One piece » - t 108 - Eiichiro Oda
- « Mamamie Adorée » - Jundo Honma
- « Petit Requin » -T1- Pinguin box

Documentaire jeunesse

- « L'encyclopédie du cheval et du Poney »



La bibliothèque sera
fermée
du 23 décembre au
5 janvier 2025.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite
de très belles fêtes de fin d'année.

Vie associative

Les Ornithos de Challex

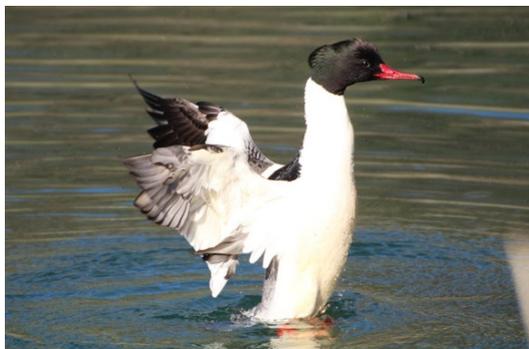


Harle Bièvre

Dans ce numéro, nous allons vous parler d'un bel oiseau, facile à voir car très fréquent sur les plans d'eau près de chez nous : étangs de la Plaine, Teppes de Verbois, le long du Rhône et sur le lac Léman, pour ne citer que les endroits proches de notre village. Il s'agit du Harle Bièvre (*Mergus merganser*). *Mergus*, du latin *mergere* pour submerger et *bièvre* car il mange beaucoup de poissons. Bièvre était autrefois le nom du castor, on pensait qu'il mangeait aussi du poisson alors qu'il n'est qu'herbivore !

Cette sorte de canard fait partie de la famille des anatidés, qui compte 174 espèces. Il vit principalement en eau douce. Il est doté de pattes palmées. Ces ailes sont courtes et étroites par rapport au volume de son corps, mais musclées, ce qui nécessite un vol battu rapide et énergique. Lors du décollage, il lui faut néanmoins courir une certaine distance sur l'eau pour prendre son envol.

Le mâle est facilement reconnaissable à sa tête noire, ses pattes et son bec sont rouges. Ce dernier est crochu. Le reste du corps est blanc, avec une ligne noire sur le dos. Les ailes sont blanches avec l'extrémité noire.



La femelle a la tête rousse avec parfois l'aspect ébouriffé, le corps plutôt dans les tons de gris et blanc. Sa nourriture se compose principalement de petits

poissons (moins de 10 cm de long), de vers, de mollusques et de crustacés, ainsi que d'insectes.

Il peut plonger sous l'eau et y rester entre vingt et trente secondes.



En général, son nid est situé dans un arbre creux, un trou dans une muraille ou à terre, abrité par un fourré ou sous un arbre renversé. La femelle pond entre huit et douze œufs, qu'elle protège de duvet, arraché à son propre plumage. L'incubation dure une trentaine de jours. Les canetons sont aptes à quitter le nid et à se nourrir seuls (nidifuges), mais aussi avec l'aide des parents. Il est parfois possible de voir la femelle avec des petits sur son dos ! Ils prennent leur envol environ soixante jours après l'éclosion des œufs.

C'est un oiseau migrateur, mais on peut le voir toute l'année dans nos contrées. C'est d'ailleurs surtout en hiver que l'on peut en voir en grands nombres sur les bords du Léman.

Jean-Luc Altherr

La prochaine sortie des Ornithos de Challex est programmée pour le dimanche 8 décembre. Si les conditions ne sont pas propices, nous la reporterons au week-end suivant (samedi 14 ou dimanche 15 décembre). Nous nous rendrons aux Teppes et au barrage de Verbois. Le détail de l'horaire et du lieu de rendez-vous seront communiqués quelques jours avant. Pour les personnes intéressées, vous pouvez nous contacter par mail :

ornithosdechalex@gmail.com

Vie associative

Poivre & Sel



Nos réunions de novembre ont été denses avec la magnifique choucroute servie par l'Auberge des 7 Merveilles, les jeudis de travail pour la confection des petits sacs de lavande pour le Téléthon et notre soirée spectacle « RETOUR DE MADISON ».



Cette représentation a conquis le public tant le sujet et l'interprétation des deux acteurs reflétaient nos émotions de vie. Nous avons eu beaucoup de plaisir à recevoir ces artistes et nous nous réjouissons qu'ils nous dévoilent une nouvelle création qui, nous l'espérons, réunira beaucoup plus de Challaisiens.

SOUVENIR de la SORTIE des CLASSES en 4 et en 9.

Nous étions 36 dans le car pour profiter de cette sortie qui marquait les anniversaires de plusieurs d'entre nous. Après un bon repas à l'Auberge de La Paillère en Chautagne, nous avons été reçus par la cave « Monin » à Vongnes pour une généreuse dégustation.

Ce fut une belle journée ensoleillée, dont il restera aussi du soleil dans nos cœurs.



En décembre nous célébrerons NOËL avant l'heure, **mardi 10 décembre, Salle St-Maurice,**

en consacrant cette journée à l'échange des petits cadeaux habituels et en dégustant un repas festif. N'hésitez pas à apporter des chants, des poèmes ou des petits contes à partager.

Josiane Davet recevra vos inscriptions par mail josiane-davet@orange.fr ou par Tél. 06 70 62 60 65 le **jeudi 5 décembre au plus tard.**

Pour ce repas exceptionnel, participation exceptionnelle de 30 euros et boissons offertes par Poivre & Sel. Notre Assemblée Générale du 26 novembre dernier aura accueilli officiellement plusieurs membres à qui nous aurons souhaité une cordiale bienvenue. Avec l'adhésion de nouvelles personnes, Poivre & Sel reçoit du sang neuf qui lui redonne une belle vitalité.

Pour Poivre & Sel :

E. Dallemagne, présidente.

PS : Je me permets cette note personnelle supplémentaire car j'ai été particulièrement gâtée lors de l'anniversaire de mes 80 ans. Merci à tous pour votre magnifique plante et le message affectueux rédigé par Anna Doudou. Votre attention m'a émue profondément et je souhaite de tout cœur que notre association garde ces liens d'amitié chaleureux qui nous unissent.

Vie associative

Pacte pour la Transition - Challex



Avis de naissance : une nouvelle association invite tous les Challaisiens à adhérer pour construire un avenir durable

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'**association**

« Pacte pour la Transition - Challex »

Dans un contexte où les enjeux environnementaux et sociaux n'ont jamais été aussi cruciaux, la commune de Challex accueille une nouvelle initiative citoyenne : l'association **Pacte pour la Transition - Challex**. Ce mouvement local invite les citoyen.nes du village à se joindre à une dynamique collective visant à accélérer la transition écologique, sociale et solidaire.

Cette initiative s'inspire de la démarche plus large du **Pacte pour la Transition** lancé au niveau national, qui rassemble déjà de nombreuses collectivités et citoyen.nes engagés pour la transition écologique et sociale. Notre association entend ainsi localiser cette dynamique, en mettant l'accent sur les spécificités de notre territoire tout en nous appuyant sur une démarche collective et collaborative.

Le **Pacte pour la Transition** est un projet ambitieux né de la volonté de répondre aux défis urgents de notre époque, en particulier ceux liés au changement climatique, à la préservation des ressources naturelles et à la cohésion sociale. L'association, créée par des habitant.es de Challex, propose un cadre d'action pour agir à l'échelle locale, en impliquant directement les citoyen.nes dans les décisions et les actions concrètes à mener pour un avenir plus durable.

Les buts de notre association sont :

- d'établir une stratégie de transition écologique et citoyenne pour le village,
- de soutenir les élus dans leurs démarches pour la transition écologique et citoyenne,
- de faire toute la publicité nécessaire, par voix de presse ou autres (distribution de tracts, affiches, interpellation d'élus, manifestations, etc.).

Afin de mobiliser un maximum de citoyen.nes autour de ces enjeux, le **Pacte pour la Transition - Challex** invite toutes les personnes intéressées à **adhérer à l'association**. Devenir membre, c'est s'engager activement pour le territoire et participer à l'élaboration des projets locaux.

Nous avons également le plaisir de vous convier à notre **prochaine manifestation** qui aura lieu :

**Mardi 10 décembre à 20h00
à la salle Jean Antoine LEPINE**

Il s'agit d'une **conférence** sur le **Future Circular Collider (FFC) / Futur Collisionneur Circulaire**, tunnel de 90.7 km, d'une profondeur moyenne de 200 m, avec 8 puits, dont 1 serait creusé à Challex.

A l'heure actuelle, l'étude de faisabilité du FFC lancée par le CERN est toujours en cours. Elle devrait s'achever en 2025. Néanmoins, des projets d'implantations de bâtiments (ou sites) ont été projetés...

Un flyer sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Pacte pour la Transition - Challex / Contact :
pactetransition.challex@protonmail.me



La Campanella

LA CAMPANELLA
HÉLÈNE KERN, DIRECTION
THOMAS BINGHAM, PIANO

Concerts au fil de l'eau

**VEN. 6 DÉC. 2024
20h00**

**DIM. 8 DÉC. 2024
18h00**

**CHALLEX
SALLE JEAN-ANTOINE LÉPINE**

ENTRÉE À PARTIR DE 16 ANS : 10 €
BUVETTE - PETITE RESTAURATION

Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture



Comme nous l'avions évoqué dans un précédent article, un groupe d'élève s'est envolé pour Rome le 2 novembre dernier pour représenter la France au concours européen de la CND. Excités, fiers, heureux mais aussi un peu nerveux nous ne savions pas trop à quoi nous attendre. Pour notre première participation à ce concours, l'objectif était surtout de se faire plaisir une dernière fois tous ensemble sur scène avec notre chorégraphie. Mission accomplie et résultat bien au-delà de nos espérances puisque nous montons sur la deuxième marche du podium. Nous repartons avec des souvenirs plein la tête et une très belle coupe qui témoigne de l'excellent travail d'un groupe de jeunes passionnés et de la très belle cohésion d'un groupe. A présent, cap sur nos représentations de Casse Noisette auxquelles nous vous attendons nombreux.

L'Atelier Danse de l'AJLC



Vie sociale

Association « Ni putes Ni soumises »

Depuis 20 ans, le Comité Ni putes Ni soumises Pays de Gex accompagne les personnes victimes de violences conjugales. La sensibilisation est pour nous un levier essentiel pour lutter contre ces violences, c'est pourquoi nous avons créé une série de 4 affiches. Ces affiches mettent l'accent sur les violences sexuelles, psychologiques et économiques - des formes de violences parfois plus difficiles à identifier que les violences physiques, mais tout aussi destructrices. Vous vous posez des questions ? Pour nous joindre : 07 68 80 87 13 ou contact@npns01.fr

« ~~JE TU~~ CONTRÔLES TES DÉPENSES »

Les violences conjugales ne se résument pas aux coups.

Il est possible d'en sortir.
Vous vous posez des questions ? Contactez-nous :
+33 7 68 80 87 13 / contact@npns01.fr

NI PUTES NI SOUMISES

« ~~JE TU~~ DÉCIDES AVEC QUI TU PARLES »

Les violences conjugales ne se résument pas aux coups.

Il est possible d'en sortir.
Vous vous posez des questions ? Contactez-nous :
+33 7 68 80 87 13 / contact@npns01.fr

NI PUTES NI SOUMISES

« SI T'AS PAS ENVIE, ~~C'EST PAREIL~~ NON ! »

Les violences conjugales ne se résument pas aux coups.

Il est possible d'en sortir.
Vous vous posez des questions ? Contactez-nous :
+33 7 68 80 87 13 / contact@npns01.fr

NI PUTES NI SOUMISES

« TU ES ~~COMPLETEMENT~~ N'ES PAS FOLLE »

Les violences conjugales ne se résument pas aux coups.

Il est possible d'en sortir.
Vous vous posez des questions ? Contactez-nous :
+33 7 68 80 87 13 / contact@npns01.fr

NI PUTES NI SOUMISES

Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi 9h00-12h30

Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00

Mercredi 9h00-12h30

Jeudi 14h00-19h00

Vendredi 9h00-12h30

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant, réservations et vente de pizzas : www.Aubergedes7merveilles.com

Horaires du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Demande de bacs à ordures ménagères, tri,

compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes :

collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 (badge obligatoire)

Horaires d'hiver (de Novembre à Février)

du Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h - 13h45 - 17h

Samedi : 8h30 - 17h, dimanche : 9h - 12h

Fermée les jours fériés

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Recyclage : www.sivalor.org

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86

owww.agcr.alfa3.fr

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou

cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

SAMU 15 : urgences médicales-

médecin de garde

SAMU – urgences sociales et hébergements : 115

<http://challex.info/urgence>

Pompiers : 18

Police 17

Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01

117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03

162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violences conjugales : 3919

Enfance en danger : 119

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins

immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod,

Gex

Tous les jours, sur RDV auprès du centre 15

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Permanence de soins infirmiers, sans RDV, tous

les jours, de 16h00 à 17h00

Cabinet infirmier sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au

domicile ou au cabinet

04 50 56 71 64 ou 06 84 15 01 95 ou 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV

04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Urgence uniquement : 06 66 87 21 99

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglomération : paysdegexagglomeration.fr puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des objets en bon état (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . www.paysdegexagglomeration.fr
DEPOT DES OBJETS
Ressourcerie à Ornex :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
déchetterie de Saint Genis Pouilly le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
déchetterie de Péron le jeudi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51

Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00
hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Mairie de Saint Genis-Pouilly 01630
SUR RDV le 1er mardi de chaque mois
Hors vacances scolaires sur caf.fr au 3230
0810 25 01 10 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30.

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : Centre Local d'Information et Coordination gériatrique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Aéroport de Genève renseignements divers :
GVApp

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de janvier, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :

Dimanche 10 décembre